24 - S'aventurer en moyenne montagne

Velay - Lantriac

Pas besoin d’allumer le chrono, cette escapade assez roulante est parfaite pour une remise en conditions physiques, ou pour les débutants.

Sucs et monts verdoyants se sont assemblés pour donner visuellement du relief à votre périple.

Le parcours sillonne de petites routes sinueuses et vallonnées, alternant de petites grimpettes et faux plats.

En 1906, une loi déclare d'utilité publique la « ligne du Puy-en-Velay à Nieigles-Prades », aujourd'hui Lalevade-d'Ardèche, avec l’objectif de réduire la durée du trajet de 2 jours à 3 heures.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 2 h

Longueur : 25.8 km

Dénivelé positif : 579 m

Difficulté : Intermédiaire

En 1907, le parcours est adopté et les travaux débutent en 1911. La tâche est ardue car les Cévennes sont un obstacle difficile à franchir, sans voie de communication naturelle aisée, mais avec de nombreuses montagnes et d’importants dénivelés.

Malheureusement, ils sont interrompus par la première guerre mondiale, et reprennent du côté du Velay en 1919, où Laurent Eynac (enfant du Monastier/Gazeille), conseiller général, député puis sénateur et plusieurs fois ministre (des PTT, du Commerce, des Travaux Publics et enfin de l'Air), pèse de tout son poids pour l'aboutissement du projet.

En 1939, la plateforme de la ligne, les gares et toutes les installations sont prêtes jusqu'à la limite des deux départements, seuls manquent les rails. Ils ne seront jamais posés. Cette ligne [illegible] abandonné et fut déclassée en 1941.

Itinéraire

La ligne devait parcourir 89 kilomètres, compter 12 viaducs et 35 tunnels.

Départ : Gare-patinoire de Lantriac

Communes : 1. Lantriac
2. Jaussonne
3. Monastier sur Gazeille

Aujourd'hui ce tracé aménagé pour l’insta[illegible] voie douce, fait le bonheur des randonneur[illegible] une association s'évertue à faire vivre cet itinéraire, notamment par deux randonnée[illegible] chaque année. Proche de votre parcours cy[illegible] vous pourrez découvrir plusieurs ouvrages [illegible] viaducs (la Recoumène, les Badioux, etc), [illegible] tunnels (Présailles, etc.), gares.

Profil altimétrique

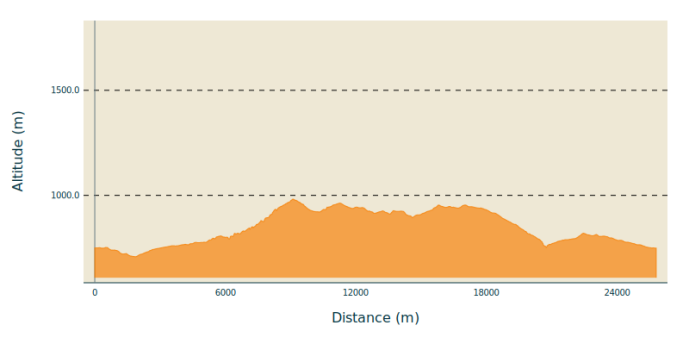

Altitude min 708 m Altitude max 982 m

Sur votre chemin…

Toutes les infos pratiques